

Les études en trois étapes...

→ Le Diagnostic de la Maîtrise d'œuvre

C'est la phase de lancement des études. La Maîtrise d'œuvre réalise une analyse approfondie de l'état du bâti, des parties communes, des logements, des espaces extérieurs et des équipements techniques.

Cette phase nécessite la visite de plusieurs logements par le cabinet d'architectes et le bureau d'études. Nous comptons sur votre coopération pour faciliter leur passage dans vos logements et nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous leur réserverez.

→ Le Projet

Sur la base du diagnostic et des dysfonctionnements de la cité, le maître d'œuvre conçoit un projet visant à repérer les désordres constatés et améliorer la qualité des bâtiments. Ce projet sera discuté lors de réunions avec les locataires. Une fois finalisé, il sera soumis au vote des locataires. La maîtrise d'œuvre réalisera le descriptif précis des travaux afin de constituer le dossier de consultation des entreprises.

Planning prévisionnel de la réhabilitation et la résidentialisation du square Molière

Durée de 12 mois environ



Le démarrage des études pour le projet square Molière

Nous avons le plaisir de vous annoncer le démarrage des études du projet de réhabilitation et de résidentialisation du square Molière à STAINS. Dans une volonté de réaliser un projet partagé avec les locataires, plusieurs réunions vont être organisées. La première réunion publique a eu lieu le mercredi 7 septembre 2011.



Cette rencontre a réuni les locataires, les représentants de l'OPH93 et la Maîtrise d'œuvre, à la Maison du Temps Libre. Cette rencontre nous a permis de vous présenter le projet ainsi que l'équipe de Maîtrise d'œuvre qui est en charge de sa conception. Cette Info Concertation vous informe des sujets abordés lors de cette réunion.

L'équipe de Maîtrise d'œuvre chargée du projet de réhabilitation a été désignée

→ L'équipe de Maîtrise d'œuvre qui nous accompagne dans le projet de réhabilitation et de résidentialisation du square Molière est composée de l'Agence d'Architectes F. Daune représenté par M. François Daune, de l'Agence Phusis Paysagistes représenté par M. Yves Davillers, du Bureau d'Etude Economie de la construction représenté par M. Joël Lot, du Bureau d'Etudes Techniques EPDC représenté par M^{me} Anne Laure Davière.

→ En partenariat avec les services de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis et les habitants, cette équipe travaille à la définition d'un programme de travaux qui répond aux attentes des locataires.



Le projet square Molière...

→ Le square Molière est composé de deux tours et d'une barre posées sur une dalle construite sur deux niveaux de sous-sol. A l'heure actuelle, ces trois bâtiments sont orientés vers la "place square Molière."

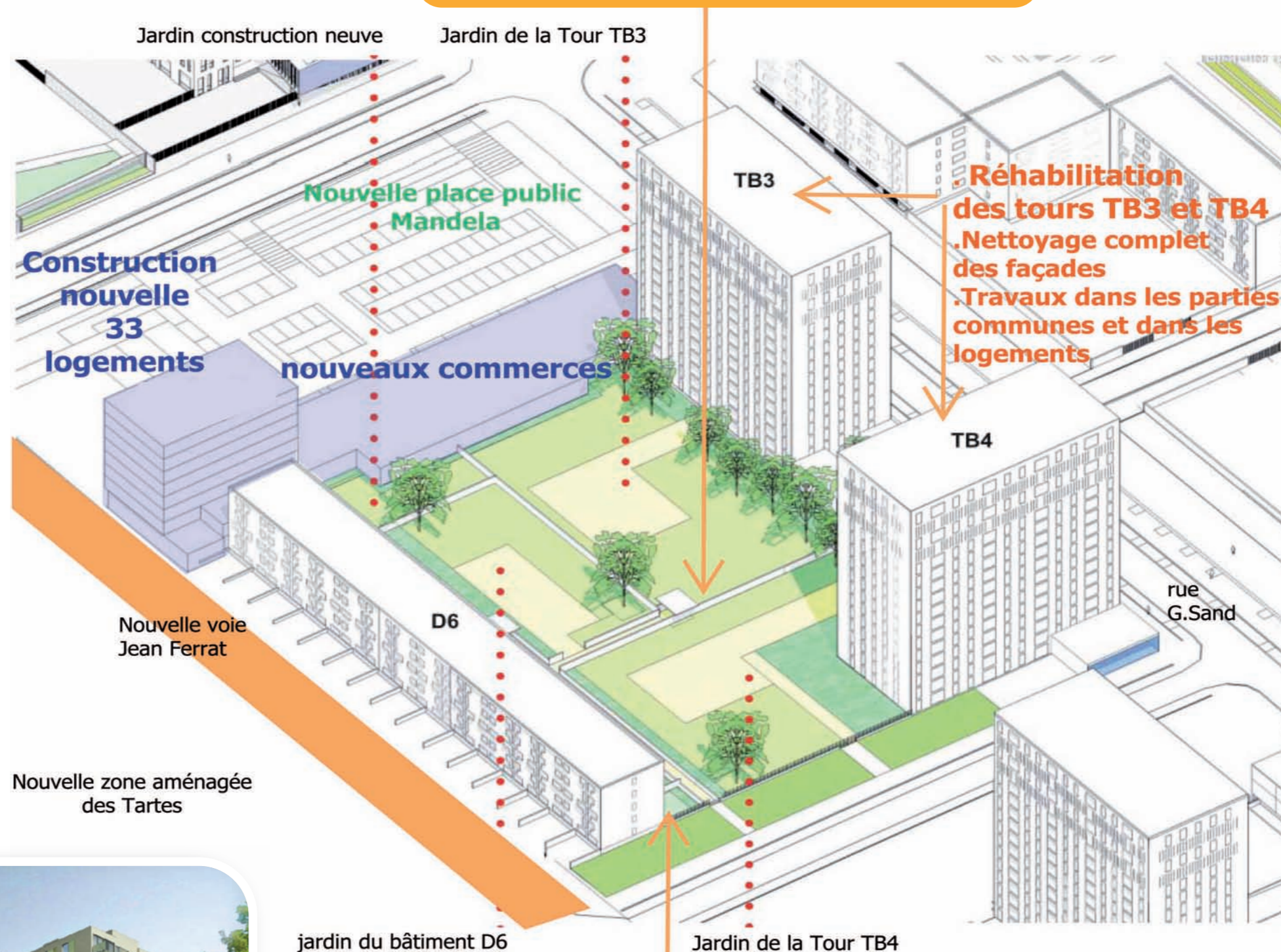
Ces immeubles qui regroupent au total 280 logements sont édifiés sur des rez-de-chaussée qui accueillent des services et des commerces pour la plupart inoccupés aujourd'hui.

→ Les échanges avec les locataires ont été l'occasion de vous présenter le projet de réhabilitation et de résidentialisation du square Molière qui prévoit :

- La démolition de l'ensemble des locaux commerciaux existants,
- La construction de logements locatifs sociaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite en rez-de-chaussée des bâtiments 1,3,5,7 et 9 square Molière, en remplacement des anciens commerces,
- La réhabilitation des bâtiments existants, soit une intervention sur 280 logements,
- La restructuration des espaces extérieurs de l'ensemble du square Molière,
- La construction neuve de 33 logements et de nouveaux commerces.



Résidentialisation de l'espace central



Réhabilitation des tours TB3 et TB4
 .Nettoyage complet des façades
 .Travaux dans les parties communes et dans les logements

Réhabilitation du bâtiment D6
 . Restructuration des rez-de-chaussée
 . Démolition des auvents
 . Création de logements en rez-de-chaussée accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Un projet concerté

L'Office a engagé une démarche active de concertation avec les locataires.

→ Celle-ci est engagée dès le début du projet afin d'informer et d'associer les habitants tout au long des études.

→ Au fil de la concertation, le projet s'enrichira de vos remarques, de vos avis et de vos questionnements. Certains sujets, comme l'aménagement paysagé de la place square Molière seront discutés ensemble.

→ Des réunions régulières seront organisées avec le groupe de travail de locataires. Un certain nombre d'entre vous se sont déjà inscrits. Pour être associé à ces réunions, nous vous invitons à remplir et à nous faire parvenir le coupon d'adhésion cijoint.

→ A chaque étape clé du projet, une réunion publique sera organisée pour présenter à l'ensemble des locataires l'état d'avancement du projet.

→ A l'issue de ce processus de concertation, nous organiserons un vote des locataires sur le projet. Si le vote est favorable, les travaux pourront débuter.

Coupon réponse



Réhabilitation et Résidentialisation du square Molière à Stains

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation de vos bâtiments, nous vous invitons régulièrement à nous faire part de vos remarques lors de réunions avec un groupe de locataires référents.

Si vous souhaitez participer à ces rencontres, nous vous invitons à vous inscrire au groupe de travail en nous retournant complété le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Bulletin à remettre :
au Point Accueil 3 square Molière, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Réhabilitation et résidentialisation du square Molière à Stains

INSCRIPTION AU GROUPE DE LOCATAIRES REFERENTS

M., Mme, Melle :

N° de Logement :

Adresse :

N° de Téléphone :

Mail :

Souhaite être invité(e) aux réunions du groupe de travail des locataires.

